



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/AC.2/69/Corr.2
8 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

**RAPPORT DU COMITÉ DE GESTION DE LA CONVENTION TIR DE 1975
SUR SA TRENTE-QUATRIÈME SESSION
(6 et 7 février 2003)**

Rectificatif

Page 4, paragraphe 5, ligne 4

Après «secrétariat TIR.», ajouter:

«À sa vingt-sixième session, le Comité de gestion de la Convention TIR avait approuvé la décision prise par le secrétariat de la CEE de nommer M. Martin Magold comme Secrétaire TIR (TRANS/WP.30/AC.2/53, par. 29).».

Page 4

À la suite du paragraphe 7, ajouter un nouveau paragraphe 7 *bis* libellé comme suit:

«En réponse à la déclaration de la Secrétaire exécutive, le Président du Comité de gestion, se fondant sur les interventions des Parties contractantes, a constaté que celles-ci s'étaient émues que le Secrétaire TIR ait été écarté de son poste, auquel il avait été nommé sur décision du Comité de gestion TIR (TRANS/WP.30/AC.2/53, par. 29). Elles ne voyaient pas le lien entre la crise au sein du régime TIR et la mise à l'écart du Secrétaire TIR, dont le travail leur avait donné entière satisfaction. Les raisons données par la Secrétaire exécutive n'avaient donc, semble-t-il, pas permis de faire toute la lumière sur la situation.».
